

**Version 10.0 du Programme opérationnel FEDER-FSE-IEJ Lorraine et Massif des Vosges 2014-2020, approuvée lors de la consultation écrite du comité de Suivi du 24 octobre au 5 novembre 2019**

Seules les parties du PO ayant fait l'objet d'une modification sont présentées dans ce document.

**PROGRAMME OPÉRATIONNEL AU TITRE DE L'OBJECTIF "INVESTISSEMENT POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI"**

CCI	2014FR16M0OP015
Intitulé	Programme Opérationnel FEDER-FSE Lorraine et Vosges 2014-2020
Version	10.0
Première année	2014
Dernière année	2020
Éligible à compter du	1 janv. 2014
Éligible jusqu'au	31 déc. 2023
Usage de l'article 96, paragraphe 8, du RPDC	
Modification importante (nécessitant l'approbation de la CE - cf. art. 96 du RPDC)	✓
Approuvé par le comité de suivi	✓
Justification de la modification	Conformément à la décision du Comité de suivi des fonds européens Lorraine consulté par écrit le 24 octobre 2019 (fin de la consultation le 05 novembre ), les propositions de modifications suivantes ont été approuvées : - Axes 6 et 12: prise en compte d'un second abondement IEJ-modifications financières liées
N° de la décision CE	
Date de la décision CE	

Numéro de la décision de modification de l'État membre	
Date de la décision de modification de l'État membre	
Date d'entrée en vigueur de la décision de modification de l'État membre	
Régions NUTS couvertes par le programme opérationnel	FR41 - Lorraine FR42 - Alsace FR43 - Franche-Comté FR433 - Haute-Saône FR434 - Territoire de Belfort

**Tableau 2: Aperçu de la stratégie d'investissement du programme opérationnel**

Axe prioritaire	Fonds	Soutien de l'Union (en €)	Proportion du soutien total de l'Union accordé au programme opérationnel	Objectifs thématiques/priorité d'investissement/objectif spécifique	Indicateurs de résultat communs et spécifiques du programme pour lesquels un objectif a été fixé
1	ERDF	77 000 000,00	18.79%	<ul style="list-style-type: none"> <li>▼ 01 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation <ul style="list-style-type: none"> <li>▼ 1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&amp;I) et les capacités à développer l'excellence en R&amp;I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen <ul style="list-style-type: none"> <li>▼ 1 - Augmenter l'effort public en matière de R&amp;D</li> </ul> </li> <li>▼ 1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&amp;I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, en favorisant en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des regroupements et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales <ul style="list-style-type: none"> <li>▼ 2 - Augmenter les moyens consacrés à la recherche et à l'innovation par le secteur privé</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>	[1, 2, 3]
12	YEI	4 223 228,00	1.03%	<ul style="list-style-type: none"> <li>▼ 08 - Promouvoir un emploi durable et de qualité et soutenir la mobilité de la main-d'œuvre <ul style="list-style-type: none"> <li>▼ 8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse</li> </ul> </li> </ul>	[CR01, CR02, CR03, CR04, CR05, CR06, CR07, CR08, CR09, CR10, CR11, CR12]

Axe prioritaire	Fonds	Soutien de l'Union (en €)	Proportion du soutien total de l'Union accordé au programme opérationnel	Objectifs thématiques/priorité d'investissement/objectif spécifique	Indicateurs de résultat communs et spécifiques du programme pour lesquels un objectif a été fixé
				▼ 1 - Augmenter le nombre de jeunes NEET accédant à une qualification, un emploi ou une formation à l'issue d'un parcours de formation ou d'accompagnement spécifique	
2	ERDF	69 400 000,00	16.93%	▼ 03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP) ▼ 3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises ▼ 3 - soutenir l'investissement des PME à tous les stades de leur développement ▼ 3b - Développer et mettre en œuvre de nouveaux modèles d'activité à l'intention des PME, en particulier en ce qui concerne leur internationalisation ▼ 4 - Accroître le volume des exportations ainsi que le nombre d'exportateurs lorrains	[4, 5]
3	ERDF	90 149 124,00	22.00%	▼ 04 - Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans tous les secteurs ▼ 4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables ▼ 5 - Augmenter la part des ENR/R dans la production et la consommation énergétiques régionales ▼ 4b - Favoriser l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables dans les entreprises ▼ 6 - Réduire la consommation énergétique des entreprises industrielles pour améliorer leur compétitivité ▼ 4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement ▼ 7 - Réduire la consommation d'énergie finale dans le secteur du logement social ▼ 4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer ▼ 8 - Limiter le recours au véhicule particulier	[6, 7, 8, 9]
4	ERDF	5 000 000,00	1.22%	▼ 05 - Promouvoir l'adaptation au changement climatique et la prévention et la gestion des risques ▼ 5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe ▼ 9 - Réduire la vulnérabilité des hommes et des activités économiques au risque inondation	[10]
5	ERDF	5 000 000,00	1.22%	▼ 06 - Préserver et protéger l'environnement et encourager l'utilisation efficace des ressources ▼ 6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes ▼ 10 - Maintenir la biodiversité de la faune lorraine	[11]
6	ESF	65 995 939,00	16.10%	▼ 10 - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie ▼ 10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main-d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises ▼ 11 - Améliorer l'employabilité des jeunes ayant quitté le système scolaire sans qualification ▼ 12 - Augmenter le niveau de qualification des demandeurs d'emploi lorrains et des publics présentant des difficultés particulières d'insertion	[CR01, CR02, CR03, CR04]
7	ERDF	40 000 000,00	9.76%	▼ 02 - Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité ▼ 2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique	[18, 19]

Axe prioritaire	Fonds	Soutien de l'Union (en €)	Proportion du soutien total de l'Union accordé au programme opérationnel	Objectifs thématiques/priorité d'investissement/objectif spécifique	Indicateurs de résultat communs et spécifiques du programme pour lesquels un objectif a été fixé
				<ul style="list-style-type: none"> <li>▼ 17 - Accroître la couverture du territoire lorrain en très haut débit</li> <li>▼ 2b - Développer des produits et des services TIC, le commerce en ligne, et améliorer la demande de TIC</li> <li>▼ 18 - Augmenter l'usage des services numériques</li> <li>▼ 2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)</li> <li>▼ 18 - Augmenter l'usage des services numériques</li> </ul>	
8	ERDF	27 160 000,00	6.63%	<ul style="list-style-type: none"> <li>▼ 04 - Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans tous les secteurs</li> <li>▼ 4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer</li> <li>▼ 19 - Réduire la consommation foncière d'espaces naturels et agricoles</li> <li>▼ 09 - Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté et toute forme de discrimination</li> <li>▼ 9a - Investir dans des infrastructures sociales et sanitaires contribuant au développement national, régional et local, réduire les inégalités sur le plan de l'état de santé, favoriser l'inclusion sociale par un accès amélioré aux services sociaux, culturels et récréatifs et le passage de services institutionnels à des services de proximité</li> <li>▼ 20 - Réduire les inégalités d'accès aux services de santé pour les populations des quartiers urbains défavorisés</li> <li>▼ 9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales</li> <li>▼ 21 - Elargir l'offre de services aux populations des quartiers urbains défavorisés</li> </ul>	[20, 21, 22]
9	ERDF	11 835 504,00	2.89%	<ul style="list-style-type: none"> <li>▼ 03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)</li> <li>▼ 3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises</li> <li>▼ 22 - Augmenter la fréquentation touristique du Massif des Vosges.</li> <li>▼ 06 - Préserver et protéger l'environnement et encourager l'utilisation efficace des ressources</li> <li>▼ 6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes</li> <li>▼ 24 - Maintenir en bon état de conservation les populations d'espèces spécifiques au massif des Vosges</li> </ul>	[23, 23bis, 24, 24bis]
10	ERDF	11 204 171,00	2.73%	21 - Mettre en œuvre un système efficace de gestion, de pilotage et de contrôle des crédits FEDER.	[25]
11	ESF	2 871 649,00	0.70%	22 - Mettre en œuvre un système efficace de gestion, de pilotage et de contrôle des crédits FSE.	[26]

### 2.A.1 Axe prioritaire

ID de l'axe prioritaire	12
Titre de l'axe prioritaire	Intégration sur le marché du travail des jeunes (IEJ)

- L'ensemble de l'axe prioritaire sera mis en œuvre exclusivement par l'intermédiaire d'instruments financiers
- L'ensemble de l'axe prioritaire sera mis en œuvre exclusivement par l'intermédiaire d'instruments financiers établis au niveau de l'Union
- L'ensemble de l'axe prioritaire sera mis en œuvre par l'intermédiaire du développement local mené par les acteurs locaux
- Pour le FSE: l'ensemble de l'axe prioritaire est consacré à l'innovation sociale, à la coopération transnationale ou aux deux
- Pour le FEDER: l'ensemble de l'axe prioritaire est consacré aux opérations visant la reconstruction en réponse à des catastrophes naturelles majeures ou régionales.
- Pour le FEDER: l'ensemble de l'axe prioritaire est consacré aux PME (article 39).

### 2.A.2 Justification de l'établissement d'un axe prioritaire couvrant plus d'une catégorie de région, d'un objectif thématique ou d'un Fonds (le cas échéant)

### 2.A.3 Fonds, catégorie de régions et base de calcul du soutien de l'Union

Fonds	Catégorie de région	Base de calcul (total des dépenses admissibles ou dépenses publiques admissibles)	Catégorie de région pour les régions ultrapériphériques et les régions septentrionales à faible densité de population (le cas échéant)
YEI		Total	

### 2.A.4 Priorité d'investissement

ID de la priorité d'investissement	8ii
Titre de la priorité d'investissement	Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 4a: Indicateurs de résultat pour l'IEJ et indicateurs de résultat spécifiques correspondant à l'objectif spécifique (**par axe prioritaire ou partie d'un axe prioritaire**)

<b>Priorité d'investissement : 8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse</b>													
Identificateur	Indicateur	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Valeur de référence			Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Année de référence	Valeur cible (2023)			Source des données	Fréquence de communication de l'information
				M	F	T			M	F	T		
CR01	participants chômeurs qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	Nombre	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	232,00	209,00	441,00	Nombre	2016	507,00	456,00	963,00	Logiciel de gestion et enquête conseil régional	Annuelle
CR02	participants chômeurs qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	Nombre	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	148,00	133,00	281,00	Nombre	2016	380,00	342,00	722,00	Logiciel de gestion et Enquête Conseil régional	Annuelle
CR03	participants chômeurs qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Nombre	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	116,00	104,00	220,00	Nombre	2016	253,00	228,00	481,00	Logiciel de gestion et Enquête Conseil régional	Annuelle
CR04	participants chômeurs de longue durée qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	Nombre	chômeurs de longue durée	69,00	64,00	133,00	Nombre	2016	158,00	148,00	306,00	Logiciel de gestion et Enquête Conseil régional	Annuelle
CR05	participants chômeurs de longue durée qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	Nombre	chômeurs de longue durée	56,00	52,00	107,00	Nombre	2016	127,00	118,00	245,00	Logiciel de gestion et Enquête Conseil régional	Annuelle
CR06	participants chômeurs de longue durée qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Nombre	chômeurs de longue durée	42,00	39,00	81,00	Nombre	2016	95,00	89,00	184,00	Logiciel de gestion et Enquête Conseil régional	Annuelle
CR07	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	Nombre	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	19,00	15,00	34,00	Nombre	2016	42,00	34,00	76,00	Logiciel de gestion et Enquête Conseil régional	Annuelle
CR08	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	Nombre	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	15,00	12,00	27,00	Nombre	2016	32,00	25,00	57,00	Logiciel de gestion et Enquête Conseil régional	Annuelle
CR09	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent un enseignement/une formation, qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Nombre	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	10,00	8,00	18,00	Nombre	2016	21,00	17,00	38,00	Logiciel de gestion et Enquête Conseil régional	Annuelle
CR10	participants suivant un complément de formation, un programme de formation menant à une qualification, un apprentissage ou un stage six mois après la fin de leur participation	Nombre		71,00	58,00	129,00	Nombre	2016	156,00	128,00	284,00	Logiciel de gestion et Enquête Conseil régional	Annuelle
CR11	participants exerçant un emploi six mois après la fin de leur participation	Nombre		49,00	40,00	89,00	Nombre	2016	119,00	97,00	216,00	Logiciel de gestion et Enquête Conseil régional	Annuelle
CR12	participants exerçant une activité d'indépendant six mois après la fin de leur participation	Nombre											

## 2.A.6.5 Indicateurs de réalisation, par priorité d'investissement et, le cas échéant, par catégorie de région

**Tableau 5: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques du programme** (par priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FSE, et, le cas échéant, pour le FEDER)

Priorité d'investissement		8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse							
Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région (le cas échéant)	Valeur cible (2023)			Source des données	Fréquence de communication de l'information
					M	F	T		
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	IEJ		845,00	760,00	1 605,00	Logiciel de gestion et Enquête Conseil régional	Annuelle

## 2.A.8 Cadre de performance

**Tableau 6: Cadre de performance de l'axe prioritaire** (par Fonds et, pour le FEDER et le FSE, par catégorie de région)

Axe prioritaire		12 - Intégration sur le marché du travail des jeunes (IEJ)											
Identificateur	Type d'indicateur	Indicateur ou étape clé de mise en œuvre	Unité de mesure, s'il y a lieu	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018			Valeur cible (2023)			Source des données	Démonstration de la pertinence de l'indicateur, le cas échéant
						M	F	T	M	F	T		
IF12	Financier	Montant des dépenses certifiées de l'axe 12	Euros			0	0	0	0,00	0,00	6 172 304,00	Synergie	Coût total à certifier en 2023
CO01	Réalisation	Chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	IEJ		0	0	0	845,00	760,00	1 605,00	Logiciel et gestion et enquête Conseil Régional	Cet indicateur de réalisation cible au mieux les publics à accueillir sur les actions cofinancées par l'IEJ. Il couvre plus de 50% des publics accueillis et donc plus de 50% des coûts.

## Informations qualitatives supplémentaires concernant la mise en place du cadre de performance

### 2.A.9 Catégories d'intervention

Catégories d'intervention correspondant au contenu de l'axe prioritaire, fondées sur une nomenclature adoptée par la Commission, et ventilation indicative du soutien de l'Union.

## Tableaux 7 à 11: Catégories d'intervention

**Tableau 7: Dimension 1 - Domaine d'intervention**

Axe prioritaire		12 - Intégration sur le marché du travail des jeunes (IEJ)	
Fonds	Catégorie de région	Code	Montant en €
YEI		103. Intégration durable sur le marché du travail des jeunes, en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse	4 223 228,00

**Tableau 8: Dimension 2 - Forme de financement**

Axe prioritaire		12 - Intégration sur le marché du travail des jeunes (IEJ)	
Fonds	Catégorie de région	Code	Montant en €
YEI		01. Subvention non remboursable	4 223 228,00

**Tableau 9: Dimension 3 - Type de territoire**

Axe prioritaire		12 - Intégration sur le marché du travail des jeunes (IEJ)	
Fonds	Catégorie de région	Code	Montant en €
YEI		07. Sans objet	4 223 228,00

**Tableau 10: Dimension 4 - Mécanismes de mise en œuvre territoriale**

Axe prioritaire		12 - Intégration sur le marché du travail des jeunes (IEJ)	
Fonds	Catégorie de région	Code	Montant en €
YEI		07. Sans objet	4 223 228,00

**Tableau 11: Dimension 6 - Thème secondaire du FSE (FSE et IEJ uniquement)**

Axe prioritaire		12 - Intégration sur le marché du travail des jeunes (IEJ)	
Fonds	Catégorie de région	Code	Montant en €
YEI		08. Sans objet	4 223 228,00

## 2.A.1 Axe prioritaire

<b>ID de l'axe prioritaire</b>	6
<b>Titre de l'axe prioritaire</b>	Investir dans l'éducation, la formation et dans la formation professionnelle pour acquérir des compétences et pour l'apprentissage tout au long de la vie

**Tableau 4: Indicateurs de résultat communs pour lesquels une valeur cible a été fixée et indicateurs de résultat spécifiques du programme correspondant à l'objectif spécifique (par priorité d'investissement et par catégorie de région) (pour le FSE)**

Priorité d'investissement : 10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises														
Identificateur	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Valeur de référence			Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Année de référence	Valeur cible (2023)			Source des données	Fréquence de communication de l'information
					M	F	T			M	F	T		
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	Nombre	personnes inactives			1 676,00	Nombre	2014			231,00	Bilan des projets soutenus + système national d'information	Annuelle
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	Nombre				3 407,00	Nombre	2014			1 340,00	Bilan des projets soutenus + système national d'information	Annuelle
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	Nombre	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation			931,00	Nombre	2014			1 962,00	Bilan des projets soutenus + système national d'information	annuelle
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	Nombre	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée			5 095,00	Nombre	2014			8 492,00	Bilan des projets soutenus + système national d'information	Annuelle
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	Nombre	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée			9 736,00	Nombre	2014			2 951,00	Bilan des projets soutenus + système national d'information	Annuelle
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	Nombre	personnes inactives			2 794,00	Nombre	2014			922,00	Bilan des projets soutenus + système national d'information	annuelle

## 2.A.6.5 Indicateurs de réalisation, par priorité d'investissement et, le cas échéant, par catégorie de région

**Tableau 5: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques du programme** (par priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FSE, et, le cas échéant, pour le FEDER)

Priorité d'investissement		10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises							
Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région (le cas échéant)	Valeur cible (2023)			Source des données	Fréquence de communication de l'information
					M	F	T		
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	FSE	En transition			20 195,00	Bilan des projets soutenus + système national d'information	Annuelle
CO02	chômeurs de longue durée	Nombre	FSE	En transition			7 199,00	Bilan des projets soutenus + système national d'information	Annuelle
CO03	personnes inactives	Nombre	FSE	En transition			4 855,00	Bilan des projets soutenus + système national d'information	Annuelle
CO06	moins de 25 ans	Nombre	FSE	En transition			11 702,00	Bilan des projets soutenus + système national d'information	Annuelle
CO07	plus de 54 ans	Nombre	FSE	En transition			482,00	Bilan des projets soutenus + système national d'information	Annuelle
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Nombre	FSE	En transition			9 287,00	Bilan des projets soutenus + système national d'information	Annuelle
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Nombre	FSE	En transition			13 145,00	Bilan des projets soutenus + système national d'information	Annuelle
CO16	participants handicapés	Nombre	FSE	En transition			1 065,00	Bilan des projets soutenus + système national d'information	Annuelle
CO17	autres personnes défavorisées	Nombre	FSE	En transition			3 842,00	Bilan des projets soutenus + système national d'information	Annuelle

## 2.A.8 Cadre de performance

**Tableau 6: Cadre de performance de l'axe prioritaire** (par Fonds et, pour le FEDER et le FSE, par catégorie de région)

Axe prioritaire		6 - Investir dans l'éducation, la formation et dans la formation professionnelle pour acquérir des compétences et pour l'apprentissage tout au long de la vie											
Identificateur	Type d'indicateur	Indicateur ou étape clé de mise en œuvre	Unité de mesure, s'il y a lieu	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018			Valeur cible (2023)			Source des données	Démonstration de la pertinence de l'indicateur, le cas échéant
						M	F	T	M	F	T		
IF6	Financier	Montant des dépenses certifiées de l'axe 6	euro	FSE	En transition			18 098 260			109 993 232,00	Synergie	

Axe prioritaire		6 - Investir dans l'éducation, la formation et dans la formation professionnelle pour acquérir des compétences et pour l'apprentissage tout au long de la vie											
Identificateur	Type d'indicateur	Indicateur ou étape clé de mise en œuvre	Unité de mesure, s'il y a lieu	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018			Valeur cible (2023)			Source des données	Démonstration de la pertinence de l'indicateur, le cas échéant
						M	F	T	M	F	T		
CO01	Réalisation	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	FSE	En transition			15558			20 195,00	Bilan des projets soutenus + système national de suivi	

## Informations qualitatives supplémentaires concernant la mise en place du cadre de performance

### 2.A.9 Catégories d'intervention

Catégories d'intervention correspondant au contenu de l'axe prioritaire, fondées sur une nomenclature adoptée par la Commission, et ventilation indicative du soutien de l'Union.

### Tableaux 7 à 11: Catégories d'intervention

#### Tableau 7: Dimension 1 - Domaine d'intervention

Axe prioritaire		6 - Investir dans l'éducation, la formation et dans la formation professionnelle pour acquérir des compétences et pour l'apprentissage tout au long de la vie		
Fonds	Catégorie de région	Code		Montant en €
ESF	En transition	117. Amélioration de l'égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main-d'œuvre et promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises		65 995 939,00

#### Tableau 8: Dimension 2 - Forme de financement

Axe prioritaire		6 - Investir dans l'éducation, la formation et dans la formation professionnelle pour acquérir des compétences et pour l'apprentissage tout au long de la vie		
Fonds	Catégorie de région	Code		Montant en €
ESF	En transition	01. Subvention non remboursable		65 995 939,00

#### Tableau 9: Dimension 3 - Type de territoire

Axe prioritaire		6 - Investir dans l'éducation, la formation et dans la formation professionnelle pour acquérir des compétences et pour l'apprentissage tout au long de la vie		
Fonds	Catégorie de région	Code		Montant en €
ESF	En transition	07. Sans objet		65 995 939,00

#### Tableau 10: Dimension 4 - Mécanismes de mise en œuvre territoriale

Axe prioritaire		6 - Investir dans l'éducation, la formation et dans la formation professionnelle pour acquérir des compétences et pour l'apprentissage tout au long de la vie	
Fonds	Catégorie de région	Code	Montant en €
ESF	En transition	07. Sans objet	65 995 939,00

**Tableau 11: Dimension 6 - Thème secondaire du FSE (FSE et IEJ uniquement)**

Axe prioritaire		6 - Investir dans l'éducation, la formation et dans la formation professionnelle pour acquérir des compétences et pour l'apprentissage tout au long de la vie	
Fonds	Catégorie de région	Code	Montant en €
ESF	En transition	08. Sans objet	65 995 939,00

### 3. PLAN DE FINANCEMENT

#### 3.1 Enveloppe financière envisagée pour chacun des Fonds et montants pour la réserve de performance

Tableau 17

Fonds	Catégorie de région	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020		Total	
		Dotation principale	Réserve de performance	Dotation principale	Réserve de performance	Dotation principale	Réserve de performance	Dotation principale	Réserve de performance	Dotation principale	Réserve de performance	Dotation principale	Réserve de performance	Dotation principale	Réserve de performance	Dotation principale	Réserve de performance
FEDER	En transition	41 951 738,00	2 677 770,00	42 791 649,00	2 731 382,00	43 648 251,00	2 786 059,00	44 521 814,00	2 841 818,00	45 412 833,00	2 898 691,00	46 321 652,00	47 248 574,00	3 015 867,00	311 896 511,00	19 908 288,00	
FEDER	Plus développées	625 094,00	39 900,00	637 610,00	40 698,00	650 373,00	41 513,00	663 390,00	42 344,00	676 665,00	43 192,00	690 208,00	44 056,00	704 020,00	4 647 360,00	296 640,00	
<b>Total FEDER</b>		<b>42 576 832,00</b>	<b>2 717 670,00</b>	<b>43 429 259,00</b>	<b>2 772 080,00</b>	<b>44 298 624,00</b>	<b>2 827 572,00</b>	<b>45 185 204,00</b>	<b>2 884 162,00</b>	<b>46 089 498,00</b>	<b>2 941 883,00</b>	<b>47 011 860,00</b>	<b>47 952 594,00</b>	<b>3 060 804,00</b>	<b>316 543 871,00</b>	<b>20 204 928,00</b>	
FSE	En transition	9 076 920,00	579 378,00	9 258 649,00	590 977,00	9 443 987,00	602 808,00	9 703 297,00	544 572,00	9 858 589,00	594 371,00	10 055 227,00	606 922,00	10 255 780,00	619 724,00	4 138 752,00	
<b>Total FSE</b>		<b>9 076 920,00</b>	<b>579 378,00</b>	<b>9 258 649,00</b>	<b>590 977,00</b>	<b>9 443 987,00</b>	<b>602 808,00</b>	<b>9 703 297,00</b>	<b>544 572,00</b>	<b>9 858 589,00</b>	<b>594 371,00</b>	<b>10 055 227,00</b>	<b>606 922,00</b>	<b>10 255 780,00</b>	<b>619 724,00</b>	<b>4 138 752,00</b>	
IEJ		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	495 001,00	0,00	346 500,00	0,00	342 614,00	0,00	115 500,00	1 299 615,00	0,00	
<b>Total</b>		<b>51 653 752,00</b>	<b>3 297 048,00</b>	<b>52 687 908,00</b>	<b>3 363 057,00</b>	<b>53 742 611,00</b>	<b>3 430 380,00</b>	<b>55 383 502,00</b>	<b>3 428 734,00</b>	<b>56 294 587,00</b>	<b>3 536 254,00</b>	<b>57 409 701,00</b>	<b>3 607 679,00</b>	<b>58 323 874,00</b>	<b>3 85 495 935,00</b>	<b>24 343 680,00</b>	

#### 3.2 Enveloppe financière totale par Fonds et cofinancement national (en €)

Tableau 18a: Plan de financement

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base pour le calcul du soutien de l'Union (coût total éligible ou coût public éligible)	Soutien de l'Union (a)	Contrepartie nationale (b) = (c) + (d)	Ventilation indicative de la contrepartie nationale		Financement total (e) = (a) + (b)	Taux de cofinancement (f) = (a) / (e) (2)	Contributions BEI (g)	Dotation principale		Réserve de performance		Montant de la réserve de performance en proportion du total du soutien de l'Union (l) = (j) / (a) * 100
						Financement national public (c)	Financement national privé (d) (1)				Soutien de l'Union (h) = (a) - (j)	Contrepartie nationale (i) = (b) - (k)	Soutien de l'Union (j)	Contrepartie nationale (k) = (b) * ((j) / (a))	
1	FEDER	En transition	Total	77 000 000,00	51 333 334,00	25 666 667,00	25 666 667,00	128 333 334,00	59,999996883%		72 220 995,00	48 147 331,00	4 779 005,00	3 186 003,00	6,21%
12	IEJ		Total	4 223 228,00	1 949 076,00	1 949 076,00	0,00	6 172 304,00	68,422293652%		4 223 228,00	1 949 076,00			
2	FEDER	En transition	Total	69 400 000,00	46 266 667,00	23 133 334,00	23 133 334,00	115 666 667,00	59,999998271%		65 092 689,00	43 395 126,00	4 307 511,00	2 871 541,00	6,21%
3	FEDER	En transition	Total	90 149 124,00	60 099 416,00	30 049 708,00	30 049 708,00	150 248 540,00	60,000000000%		84 554 019,00	56 369 346,00	5 595 105,00	3 730 070,00	6,21%
4	FEDER	En transition	Total	5 000 000,00	3 333 334,00	3 333 334,00	0,00	8 333 334,00	59,999995200%		4 689 675,00	3 126 451,00	310 325,00	206 883,00	6,21%
5	FEDER	En transition	Total	5 000 000,00	3 333 334,00	3 000 000,00	333 334,00	8 333 334,00	59,999995200%		4 689 675,00	3 126 451,00	310 325,00	206 883,00	6,21%
6	FSE	En transition	Total	65 995 939,00	43 997 293,00	43 997 293,00	0,00	109 993 232,00	59,999998182%		61 857 187,00	41 238 125,00	4 138 752,00	2 759 168,00	6,27%
7	FEDER	En transition	Total	40 000 000,00	26 666 667,00	26 666 667,00	0,00	66 666 667,00	59,999997000%		37 517 400,00	25 011 600,00	2 482 600,00	1 655 067,00	6,21%
8	FEDER	En transition	Total	27 160 000,00	18 106 667,00	18 106 667,00	0,00	45 266 667,00	59,999995533%		25 474 314,00	16 982 876,00	1 685 886,00	1 123 791,00	6,21%
9	FEDER	En transition	Total	7 056 000,00	7 056 000,00	3 528 000,00	3 528 000,00	14 112 000,00	50,000000000%		6 618 069,00	6 618 069,00	437 931,00	437 931,00	6,21%
9	FEDER	Plus développées	Total	4 779 504,00	4 779 504,00	2 389 752,00	2 389 752,00	9 559 008,00	50,000000000%		4 482 864,00	4 482 864,00	296 640,00	296 640,00	6,21%
10	FEDER	En transition	Total	11 039 675,00	11 039 675,00	11 039 675,00	0,00	22 079 350,00	50,000000000%		11 039 675,00	11 039 675,00			
10	FEDER	Plus développées	Total	164 496,00	164 496,00	164 496,00	0,00	328 992,00	50,000000000%		164 496,00	164 496,00			
11	FSE	En transition	Total	1 914 433,00	1 914 433,00	1 914 433,00	0,00	4 786 082,00	59,999995821%		2 871 649,00	1 914 433,00			
<b>Total</b>	<b>FEDER</b>	<b>En transition</b>		<b>331 804 799,00</b>	<b>227 235 094,00</b>	<b>144 524 052,00</b>	<b>82 711 042,00</b>	<b>559 039 893,00</b>	<b>59,352615646%</b>		<b>311 896 511,00</b>	<b>213 816 925,00</b>	<b>19 908 288,00</b>	<b>13 418 169,00</b>	<b>6,00%</b>
<b>Total</b>	<b>FEDER</b>	<b>Plus développées</b>		<b>4 944 000,00</b>	<b>4 944 000,00</b>	<b>2 554 248,00</b>	<b>2 389 752,00</b>	<b>9 888 000,00</b>	<b>50,000000000%</b>		<b>4 647 360,00</b>	<b>4 647 360,00</b>	<b>296 640,00</b>	<b>296 640,00</b>	<b>6,00%</b>
<b>Total</b>	<b>FSE</b>	<b>En transition</b>		<b>68 867 588,00</b>	<b>45 911 726,00</b>	<b>45 911 726,00</b>	<b>0,00</b>	<b>114 779 314,00</b>	<b>59,999996515%</b>		<b>64 728 836,00</b>	<b>43 152 558,00</b>	<b>4 138 752,00</b>	<b>2 759 168,00</b>	<b>6,01%</b>
<b>Total</b>	<b>IEJ</b>			<b>4 223 228,00</b>	<b>1 949 076,00</b>	<b>1 949 076,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 172 304,00</b>	<b>68,422293652%</b>		<b>4 223 228,00</b>	<b>1 949 076,00</b>	<b>0,00</b>		
<b>Total général</b>				<b>409 839 615,00</b>	<b>280 039 896,00</b>	<b>194 939 102,00</b>	<b>85 100 794,00</b>	<b>689 879 511,00</b>	<b>59,4074194791%</b>	<b>0,00</b>	<b>385 495 935,00</b>	<b>263 565 919,00</b>	<b>24 343 680,00</b>	<b>16 473 977,00</b>	

(1) À remplir uniquement si les axes prioritaires sont exprimés en coûts totaux.

(2) Ce taux peut être arrondi dans le tableau. Le taux précis utilisé pour le remboursement des paiements est le ratio (f).

**Tableau 18 b: Initiative pour l'emploi des jeunes - dotations spécifiques au FSE et à l'IEJ (where appropriate)**

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base pour le calcul du soutien de l'Union (coût total éligible ou coût public éligible)	Soutien de l'Union (a)	Contrepartie nationale (b) = (c) + (d)	Ventilation indicative de la contrepartie nationale		Financement total (e) = (a) + (b)	Taux de cofinancement (f) = (a)/(e) (2)
						Financement national public (c)	Financement national privé (d) (1)		
12	FSE	Moins développées	Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
12	FSE	En transition	Total	2 923 613,00	1 949 076,00	1 949 076,00	0,00	4 872 689,00	60,00%
12	FSE	Plus développées	Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
12	IEJ		Total	1 299 615,00				1 299 615,00	100,00%
12	<b>Total</b>			<b>4 223 228,00</b>	<b>1 949 076,00</b>	<b>1 949 076,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 172 304,00</b>	<b>68,42%</b>
<b>Total</b>				<b>4 223 228,00</b>	<b>1 949 076,00</b>	<b>1 949 076,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 172 304,00</b>	<b>68,42%</b>

Proportion	%
Ratio du FSE pour les régions moins développées	0,00%
Ratio du FSE pour les régions en transition	100,00%
Ratio du FSE pour les régions plus développées	0,00%

(1) À remplir uniquement si les axes prioritaires sont exprimés en coûts totaux.

(2) Ce taux peut être arrondi dans le tableau. Le taux précis utilisé pour le remboursement des paiements est le ratio (f).

**Tableau 18c: Ventilation du plan de financement par axe prioritaire, Fonds, catégorie de région et objectif thématique**

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Objectif thématique	Soutien de l'Union	Contrepartie nationale	Financement total
Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation	FEDER	En transition	Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation	77 000 000,00	51 333 334,00	128 333 334,00
Intégration sur le marché du travail des jeunes (IEJ)	IEJ		Promouvoir un emploi durable et de qualité et soutenir la mobilité de la main-d'œuvre	4 223 228,00	1 949 076,00	6 172 304,00
Améliorer la compétitivité des PME	FEDER	En transition	Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)	69 400 000,00	46 266 667,00	115 666 667,00
Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans l'ensemble des secteurs	FEDER	En transition	Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans tous les secteurs	90 149 124,00	60 099 416,00	150 248 540,00
Favoriser l'adaptation au changement climatique, ainsi que la prévention et la gestion des risques	FEDER	En transition	Promouvoir l'adaptation au changement climatique et la prévention et la gestion des risques	5 000 000,00	3 333 334,00	8 333 334,00
Préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle des ressources	FEDER	En transition	Préserver et protéger l'environnement et encourager l'utilisation efficace des ressources	5 000 000,00	3 333 334,00	8 333 334,00
Investir dans l'éducation, la formation et dans la formation professionnelle pour acquérir des compétences et pour l'apprentissage tout au long de la vie	FSE	En transition	Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie	65 995 939,00	43 997 293,00	109 993 232,00
Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC), leur utilisation et leur qualité	FEDER	En transition	Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité	40 000 000,00	26 666 667,00	66 666 667,00
Développement urbain durable	FEDER	En transition	Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans tous les secteurs	12 000 000,00	8 000 000,00	20 000 000,00
Développement urbain durable	FEDER	En transition	Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté et toute forme de discrimination	15 160 000,00	10 106 667,00	25 266 667,00
Axe interrégional Massif des Vosges	FEDER	En transition	Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)	5 880 000,00	5 880 000,00	11 760 000,00
Axe interrégional Massif des Vosges	FEDER	En transition	Préserver et protéger l'environnement et encourager l'utilisation efficace des ressources	1 176 000,00	1 176 000,00	2 352 000,00
Axe interrégional Massif des Vosges	FEDER	Plus développées	Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)	3 982 920,00	3 982 920,00	7 965 840,00
Axe interrégional Massif des Vosges	FEDER	Plus développées	Préserver et protéger l'environnement et encourager l'utilisation efficace des ressources	796 584,00	796 584,00	1 593 168,00
<b>Total</b>				<b>395 763 795,00</b>	<b>266 921 292,00</b>	<b>662 685 087,00</b>

## 12.2 Cadre de performance du programme opérationnel

**Tableau 28: Cadre de performance par Fonds et par catégorie de région (tableau récapitulatif)**

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Indicateur ou étape clé de mise en œuvre	Unité de mesure, s'il y a lieu	Valeur intermédiaire pour 2018			Valeur cible (2023)		
					M	F	T	M	F	T
1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation	FEDER	En transition	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein			333			1 000,00
1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation	FEDER	En transition	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises			55			170,00
1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation	FEDER	En transition	Montant des dépenses certifiées de l'axe 1	euro			24402014			128 333 334,00
<b>12 - Intégration sur le marché du travail des jeunes (IEJ)</b>			<b>Montant des dépenses certifiées de l'axe 12</b>	<b>Euros</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 172 304,00</b>
<b>12 - Intégration sur le marché du travail des jeunes (IEJ)</b>	<b>IEJ</b>		<b>Chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée</b>	<b>Nombre</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>845,00</b>	<b>760,00</b>	<b>1 605,00</b>
2 - Améliorer la compétitivité des PME	FEDER	En transition	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises			500			1 260,00
2 - Améliorer la compétitivité des PME	FEDER	En transition	Montant des dépenses certifiées de l'axe 2	euro			27016429			115 666 667,00
3 - Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans l'ensemble des secteurs	FEDER	En transition	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW			20			64,20
3 - Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans l'ensemble des secteurs	FEDER	En transition	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages			5000			15 000,00
3 - Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans l'ensemble des secteurs	FEDER	En transition	Montant des dépenses certifiées de l'axe 3	euro			23 668 578			150 248 540,00
4 - Favoriser l'adaptation au changement climatique, ainsi que la prévention et la gestion des risques	FEDER	En transition	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Personnes			0			22 992,00
4 - Favoriser l'adaptation au changement climatique, ainsi que la prévention et la gestion des risques	FEDER	En transition	Montant des dépenses certifiées de l'axe 4	euro			328 186			8 333 334,00
4 - Favoriser l'adaptation au changement climatique, ainsi que la prévention et la gestion des risques	FEDER	En transition	Engagement de la phase opérationnelle de travaux de lutte contre les inondations visant à protéger la population	Habitants			15238			
5 - Préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle des ressources	FEDER	En transition	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares			500			1 000,00
5 - Préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle des ressources	FEDER	En transition	Montant des dépenses certifiées de l'axe 5	euro			1 946 429			8 333 334,00
6 - Investir dans l'éducation, la formation et dans la formation professionnelle pour acquérir des compétences et pour l'apprentissage tout au long de la vie	FSE	En transition	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre			15558			20 195,00
6 - Investir dans l'éducation, la formation et dans la formation professionnelle pour acquérir des compétences et pour l'apprentissage tout au long de la vie	FSE	En transition	Montant des dépenses certifiées de l'axe 6	euro			18 098 260			109 993 232,00
7 - Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC), leur utilisation et leur qualité	FEDER	En transition	Montant des dépenses certifiées de l'axe 7	euro			2 625 492			66 666 667,00
7 - Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC), leur utilisation et leur qualité	FEDER	En transition	Engagement des travaux de raccordement sur les communes prioritaires	Prises			352			
7 - Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC), leur utilisation et leur qualité	FEDER	En transition	Nombre de prises installées dans les communes prioritaires	Nombre de prises			0			93 800,00
7 - Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC), leur utilisation et leur qualité	FEDER	En transition	Services publics numériques mis en oeuvre (dans les domaines de la santé, des transports, du tourisme et de la culture) contribuant à améliorer la qualité de vie des lorrains et à renforcer l'attractivité des Territoires.	nombre de services numériques			15			40,00
8 - Développement urbain durable	FEDER	En transition	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	Mètres carrés			40000			133 333,00
8 - Développement urbain durable	FEDER	En transition	Montant des dépenses certifiées de l'axe 8	euro			2 376 945			45 266 667,00
8 - Développement urbain durable	FEDER	En transition	Équipements sociaux, culturels, sportifs ou à vocation économique et sociale rénovés ou construits dans le périmètre éligible	Nombre			15			50,00
9 - Axe interrégional Massif des Vosges	FEDER	En transition	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises			22,34			46,45
9 - Axe interrégional Massif des Vosges	FEDER	Plus développées	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises			15,66			32,55
9 - Axe interrégional Massif des Vosges	FEDER	En transition	Montant des dépenses certifiées de l'axe 9	euro			2 223 056			14 112 000,00

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Indicateur ou étape clé de mise en œuvre	Unité de mesure, s'il y a lieu	Valeur intermédiaire pour 2018			Valeur cible (2023)		
					M	F	T	M	F	T
9 - Axe interrégional Massif des Vosges	FEDER	Plus développées	Montant des dépenses certifiées de l'axe 9	euro			1 505 825			9 559 008,00

